
GISELLA GRUBER :

On a 13 membres qui sont connectés. On va commencer l'appel avant que les personnes doivent nous quitter et le personnel continuera à essayer de connecter hors ligne les personnes qui ne sont pas connectées pour l'instant. Nous avons Hadia et Alberto qui, en général, participent à nos appels. C'est eux deux qui manquent, donc peut-être qu'ils ont un conflit horaire avec d'autres activités, donc on va demander au personnel de vérifier et nous allons commencer l'appel. D'accord ?

Nous allons vérifier avec Hadia. On n'arrive pas à la contacter mais on continuera à essayer. Et nous allons commencer l'appel.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de l'ALAC mardi 24 juillet à 21:00 UTC. Du côté d'ALAC, aujourd'hui, nous avons Seun Ojedeji, Tijani Ben Jemaa, Holly Raiche, Kaili Kan, Maureen Hillyard, Andrei Kolesnikov, Baastian Goslings, Sébastien Bachollet, Alberto Soto, Bartlett Morgan, Ricardo Holmquist, Alan Greenberg, Javier Rúa-Jovet, John Laprise. Les agents de liaison sont Andrei Kolesnikov, Barrack Otieno et Yrjö Lansipuro ; ils nous ont également rejoint. Sur le canal espagnol, nous avons John Kennedy Ezeama, Olivier Crépin-Leblond, Otunte Otuenah, Dave Kissoondoyal, Adrian Schmidt, Sarah Kiden, Marita Moll, Alfredo Calderon, Joel Thayer. Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos et Maritza Aguero. Nous avons également espagnol, nous avons Harold Arcos, Martiza Aguero. Nous avons également

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Alberto Soto qui a déjà été mentionnée comme membre de l'ALAC.

Sur le canal français, nous avons Gabriel Bombambo Boseko et Abdeldjalil Bachar Bong.

Nous avons reçu les excuses de Yeşim Nazlar et de Kris Seeburn. Du personnel ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Evin Erdogan, Claudia Ruiz et moi-même, Gisella Gruber.

Nous avons des services d'interprétation en français, espagnol et russe. Sur le canal français, nous avons Camilla et Isabel. Sur le canal espagnol, les interprètes sont Veronica et David et sur le canal russe, Yuliya et Maya.

Je vous rappelle également de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole, non seulement pour les procès verbaux mais également afin que les interprètes puissent vous identifier sur leurs canaux linguistiques. Nous vous rappelons tout de même de parler à un débit raisonnable afin de permettre une interprétation correcte. Merci.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci Gisella. Y a-t-il quelqu'un qui a des divers à ajouter à notre ordre du jour ? Bien, en l'absence de commentaires et de mains levées, nous allons considérer l'ordre du jour adopté.

Nous avons comme premier point à l'ordre du jour des actions à suivre. Mais je vois qu'il y a zéro action à suivre. Donc Heidi, si je

ne me trompe, on n'a pas d'action qui requière la participation de l'ALAC, n'est-ce pas ?

HEIDI ULLRICH : Oui, effectivement.

ALAN GREENBERG : Bien. Nous allons donc passer au point suivant à l'ordre du jour, activités d'élaboration de politiques de l'ALAC. Comme vous savez, il est une époque qui est censée être tranquille dans certaines parties du monde puisqu'on est en été, mais ce n'est pas toujours le cas à l'ICANN. Donc Evin, est-ce que vous pouvez nous présenter où on en est ?

EVIN ERDOĞDU : Oui, bien sûr. Merci Alan. On voit donc à l'ordre du jour les trois déclarations qui ont été approuvées et ratifiées par l'ALAC depuis notre dernier appel. Donc on a après des déclarations en processus d'élaboration. On a d'abord la rédaction d'une déclaration concernant le modèle d'accès unifié proposé sur le feedback demandé à la communauté par l'ICANN. On n'a pas pour l'instant identifié des rapporteurs.

ALAN GREENBERG : On attendra jusqu'à ce que l'étape de révision soit arrivée pour ce faire.

EVIN ERDOĞDU : Très bien. Merci. Donc on a d'autre part l'initiative de données ouvertes en tant que métadonnées. Le rapporteur est Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Merci. On a eu très peu de commentaires là-dessus. Il y en a quelques uns mais je travaillerai là-dessus dans les prochaines journées mais si vous avez des contributions à faire, c'est un bon moment pour me les envoyer. Je vais passer des heures sur un avion, mais ce serait le bon moment pour profiter à faire des commentaires.
On passe au point suivant ?

EVIN ERDOĞDU : Parfait. Donc a après une version préliminaire qui a été publiée par Maureen Hilyard qui est la proposition préliminaire d'une nouvelle approche pour le programme des boursiers. Cet appel à commentaires conclura le 27 juillet.

ALAN GREENBERG : Merci. Maureen, est-ce que vous avez des commentaires là-dessus ?

MAUREEN HILYARD : Merci Alan. Non. Je serai très contente d'obtenir vos commentaires. Je pense que nous avons déjà une déclaration qui est assez exhaustive. Merci.

ALAN GREENBERG : Oui. Dans l'idéal, j'imagine qu'on aurait toujours ce type de participation aux déclarations de politique. Et j'espère que vous pourrez le concrétiser en tant que nouvelle présidente. Merci.
Evin, on passe à notre déclaration suivante ?

EVIN ERDOĞDU : Oui. C'est également une version préliminaire d'un document. Sébastien a publié une version préliminaire mise à jour – c'est une deuxième version – il y a quelques instants. Donc il s'agit d'une déclaration concernant les options à court terme pour ajuster la ligne chronologique et les délais pour les révisions spécifiques qui conclura le 31 juillet.

ALAN GREENBERG : Donc il s'agit d'une déclaration très courte. Si vous êtes intéressé par [inintelligible] ou la responsabilité, je vous invite à considérer cela et à vérifier si cela correspond à ce que d'après l'ALAC on devrait faire, voir s'il est nécessaire d'y apporter des modifications. On a peu de temps pour compléter ce travail.
Evin, quelle est la déclaration suivante ?

EVIN ERDOĞDU : Donc on a une autre qui est liée à cette question : c'est les options à long terme pour ajuster les délais des révisions. C'est une période qui conclura le 31 juillet et qui est en version préliminaire. On en est à l'étape de la rédaction.

ALAN GREENBERG : C'est moi qui ai rédigé cette déclaration avec quelques [inintelligible] concernant les remarques qui, il me semble, devraient être comprises dans cette déclaration. Mais il se pourrait qu'il manque des informations que l'on doit considérer. Donc je vais demander à tout le monde de vérifier ce que j'ai rédigé, d'ajouter leur propre commentaire en espérant qu'on pourra conclure ce travail, pas avant le weekend prochain mais bien avant le 31 juillet. Cela, je m'engage à le faire.

EVIN ERDOĞDU : Merci.

On a par la suite un rapport initial sur le processus d'élaboration de politiques concernant les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, questions qui sont générales, les pistes de travail 1 à 4. Cette période conclura le 5 septembre 2018 et le rapporteur est Jonathan Zuck.

ALAN GREENBERG : Merci Evin.

Il semblerait, en fait, qu'il reste beaucoup de temps mais un tiers du temps alloué aux commentaires est déjà passé. Donc il faudrait qu'on se mette au travail. On n'a pas beaucoup fait là-dessus. Et je m'inquiète un peu par rapport au fait que cette question pourrait ne pas être correctement abordée. Donc je vous rappelle tous que l'importance de ce commentaire est le fait qu'il ne s'agit pas d'un rapport préliminaire traditionnel dans le sens qu'il ne donne pas ses recommandations ou qui dit qui a raison ou pas. Dans une

grande mesure, il s'agit d'une question pour laquelle on pose beaucoup de questions, on présente beaucoup de choix et on espère que la communauté oriente les résultats de ce travail. Cette question pourrait être abordée ou pas dans la mesure où nous répondions ou pas à cette question. Et en fonction de cela, il faudra voir si on pourra faire des commentaires pour le Conseil d'Administration par la suite. Donc si on ne contribue pas substantiellement à cette question, on pourrait ne pas avoir beaucoup de pouvoir pour [inintelligible] et ne pas avoir beaucoup de temps dans l'avenir. Donc il est important d'aborder les sujets qui sont importants pour nous. Il se pourrait qu'il y en ait qui ne sont pas importants pour nous. Il y a beaucoup de parties de ce EPDP qui, du point de vue de l'utilisateur, ne sont pas vraiment importants. Et je pense qu'on les a ignorés complètement. On pourrait le faire puisque ce sont des questions qui ne sont pas d'intérêt pour nous. Or, il y a des sujets qui sont d'intérêt pour nous et que si on ne dit pas quel est le sens dans lequel nous considérons qu'il faudrait que l'on avance, on ne pourra pas se plaindre par la suite. Donc je vous conseille de vous mettre au travail tout de suite pour aborder cette question.

Evin, vous avez la parole.

EVIN ERDOĞDU :

Je voudrais bien donner la parole à Jonathan mais je pense qu'il ne pense qu'il n'est pas connecté à cet appel.

HOLLY RAICHE : Moi, je lève la main, si vous me permettez.

ALAN GREENBERG : Ah, pardon, je ne vous avais pas vu. Je vois que j'ai Holly qui demande la parole. Vous avez un commentaire à faire ?

HOLLY RAICHE : Oui. En fait, le plus simple est le fait qu'il y a une annexe C avec toutes les recommandations et certains des choix. Il serait fort utile que les gens au moins lisent [inintelligible] pour voir quels sont les sujets qui ont été soulevés qui pourraient être d'importance pour l'ALAC, même si ce n'est qu'une question de chiffres. Ce serait bien qu'ils nous indiquent sur quoi nous concentrer parce que comme le dit Alan, il y a des sujets qui ne sont pas importants pour les utilisateurs. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Il faudra que l'on soit précis au moment de décider quels sont les sujets qui sont importants. On a beaucoup d'opinions sur beaucoup de choses qui ne sont pas importantes pour les utilisateurs. Donc il faudra décider si on est prêt à y consacrer de l'énergie ou pas.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan.

ALAN GREENBERG : Pardon Tijani, on ne vous comprend pas. Le son est trop [inintelligible].

TIJANI BEN JEMAA : Je ne comprends pas pourquoi vous faites allusion à Jonathan.

ALAN GREENBERG : On ne vous écoutait pas très bien, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Vous dites que vous auriez bien cédé la parole à Jonathan s'il avait été connecté. Mais je me demande pourquoi. Quel est l'intérêt de ce que vous demandez à Jonathan par rapport à ce sujet ?

ALAN GREENBERG : Merci. J'ai donc fait allusion à Jonathan parce qu'il est le rapporteur général [inintelligible], non pas nécessairement [inintelligible]. Mais il est également le coprésident du CCWG, qui est le groupe de travail qui va suivre les discussions et qui va organiser la réponse à ce commentaire public particulier. Donc s'il a une certaine connaissance par rapport à ce sujet [inintelligible] activités dans la dernière série de nouveaux gTLD et en partie parce qu'il a également présidé l'équipe de révision du [CCT]. Justement, il connaît le sujet. En tout cas, je l'ai identifié ici, j'ai dit que j'allais lui céder la parole parce qu'il est le rapporteur identifié et parce qu'il participe groupe de travail.

Vous avez un commentaire là-dessus ? Apparemment, non, [inintelligible].

Evin, y a-t-il d'autres déclarations avant de revenir aux deux autres qu'on n'a pas vraiment abordées ?

EVIN ERDOĞDU : Il nous reste une déclaration. Il y a une version préliminaire qui a été publiée pour le rapport initial concernant les protections pour les noms de la Croix-Rouge sur tout les gTLD concernant le processus d'amendement de politiques. La période conclura le 31 juillet.

ALAN GREENBERG : Merci. Je ne pense pas qu'il y ait des commentaires autres que ceux qui soutiennent la déclaration. Je vais vérifier. Or, je m'attends à parler comme rédacteur parce que c'est ce terme qui désigne les personnes qui suivent les processus. C'est un peu [inintelligible] dans ce cas-là parce qu'il n'est pas probablement celui qui rédigera le document ou la déclaration mais en tout cas, c'est lui qui surveillera le processus complet.

Les sujets que nous avons sautés concernaient le modèle d'accès et d'accréditation IPC BC pour les données non-publiques et d'autre part, le feedback sur le modèle d'accès unifié qui est proposé. On n'a pas vraiment discuté d'efforts concertés, on n'a pas travaillé ensemble. Je sais qu'il y a des personnes qui ont discuté avec Holly de ces questions, mais signalerais que l'EPDP, on ne sait pas ce que ce processus va donner. En tout cas, on sait qu'il nous reste moins de trois mois pour qu'un rapport préliminaire soit publié par l'EPDP. Il y a beaucoup de personnes qui prévoient déjà un échec de l'EPDP. L'une des méthodologies que l'EPDP pourrait potentiellement utiliser est de vérifier essentiellement le modèle d'accréditation et le modèle d'accès

unifié qui sont des travaux [inintelligible] déjà à l'heure actuelle pour vérifier dans quelle mesure vous voudriez utiliser ces bouts de collectés, c'est-à-dire de les modifier pour aborder les questions qui seront reconçues par l'EPDP plutôt que de repartir à zéro. On sait très bien s'il n'est pas toujours évident de recommencer à zéro.

On a beaucoup discuté de soutenir l'équipe EPDP et l'équipe parallèle pour ce PDP, mais il y a les modèles d'accès différenciés, les accréditations. Donc l'EPDP pourrait s'occuper de différents sujets qu'il faudrait aborder. Holly aura peut-être des idées sur comment organiser tout ce travail. Moi, je n'en suis pas tout à fait sûr. Je donnerai la parole à Holly si elle souhaite la prendre, mais il me semble qu'il est essentiellement important que l'ALAC et l'At-Large travaille là-dessus. J'ai vu malheureusement très peu d'activités à ce niveau, en partie parce qu'il y a peu des commentaires publics jusqu'à la date de conclusion. Mais la discussion évolue et je pense qu'il faudrait que l'on se penche dessus si on veut voir des changements [inintelligible].

HOLLY RAICHE :

Oui. Ce que je pensais est une question que l'on pourrait discuter demain au sein du groupe de travail, c'est que quelqu'un, probablement moi, devrait examiner les commentaires qui ont été faits. Pour ceux qui n'ont pas suivi le processus, je précise un peu. Une partie des questions qui étaient impliquées comprenaient les circonstances pour lesquelles les groupes de

personnes ont accès aux données. Dans ces circonstances, on devrait appliquer à cette définition. Mais cela est critique. Une partie de ce sujet porte sur l'accès, sur le dépistage, sur ce qui reçoit les informations. Tout cela a été discuté. Mais il faudrait le prendre en considération pour l'EPDP général. Donc [inintelligible] que les gens interviennent par rapport à l'accès et se conforment sur l'EPDP. Mais Alan, j'allais suggérer qu'il serait probablement utile pour tout le monde d'avoir un séminaire web qui donne aux personnes une feuille de route pour les orienter un peu, pour leur expliquer comment cela s'intègre, comment on a travaillé, ce que fera l'EPDP, etc.

ALAN GREENBERG :

Je ne reviendrais pas jusqu'à u modèle provisoire de conformité, passer ensuite à la spécification temporaire. Mais il faudrait quand même en parler brièvement de cette spécification temporaire parce que je pense que les gens savent ce que c'est. Ensuite, parler du travail de l'IPC BC parce que cela représente quand même beaucoup de travail et en grande partie, ce qui a été fait leur appartient. Et donc c'est eux qui auront les détails, surtout sur le modèle d'accès parce que c'est là-dessus que l'ICANN travaille énormément, ce modèle unifié d'accès. Donc un webinaire sur ces deux avec peut-être une petite introduction sur la spécification temporaire, à mon avis, c'est quelque chose qui fonctionnerait bien. Sans comprendre ceci, on ne pourra pas comprendre l'EPDP à mon avis.

HOLLY RAICHE : Oui, tout à fait, c'est très bien. D'ailleurs, Tijani, peut-être qu'on pourrait avoir un webinaire très rapide avec deux, trois d'entre nous, simplement pour que les gens comprennent comment le puzzle s'arrange. Ceci permettrait aux gens de mieux comprendre la vision globale.

ALAN GREENBERG : Tijani, qu'est-ce que tu en penses ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan. Oui. Donc l'idée, c'est d'organiser un webinaire mais le problème, c'est qu'actuellement, c'est l'été et je crains qu'il n'y ait pas suffisamment de personnes présentes. Je veux bien le préparer pour le mois d'août mais à mon avis, les gens ne viendront pas nécessairement. Donc il faut que ce webinaire soit organisé peut-être plus tôt, pour début septembre.

ALAN GREENBERG : Moi, je suggèrerais qu'on le fasse aussi rapidement que possible. Mais il y a quand même deux choses en compétition. Premièrement, les gens qui présenteront doivent avoir une idée de quand ils vont présenter pour pouvoir vraiment bien se préparer. Et lorsque les gens arriveront au CCWG pour essayer de travailler avec l'équipe EPDP, je pense que ce type de webinaire, ce sera en fait les obligations. Même s'il n'y a pas personne qui participe, même s'il n'y a pas de question, je pense que de

l'organiser le plus tôt possible, c'est quand même important parce que ce sera obligatoire.

Olivier, allez-y. Et ensuite, on passera au point suivant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Ce que je souhaitais dire, c'est que le CPWG pensait organiser peut-être pas un webinaire mais au moins un kit de départ pour que les gens puissent participer et suivre un petit peu ; donc un webinaire plus tôt, peut-être en début août qui serait utile. Ce serait mieux que de le faire plus tard, non seulement pour les personnes qui vont faire partie de l'EPDP mais aussi pour les autres parce que tous, on est là en équipe pour soutenir ce travail. Donc il serait bien que tout le monde soit au courant de ce qui se passe.

ALAN GREENBERG : On ne pourra rien faire avant la fin juillet parce que la fin juillet, c'est dans une semaine à peu près. Mais oui, effectivement, il faut qu'on commence à organiser cela assez rapidement.

Tijani, dernière intervention.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, merci beaucoup. Je vais essayer d'organiser cela pour le mois d'août, donc aussi rapidement que possible. Il faut que j'organise les interprètes et les intervenants et je vais m'en charger. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Je crois que c'est terminé pour les questions relatives aux politiques. Y a-t-il des derniers commentaires là-dessus avant de passer à la suite ?

JONATHAN ZUCK : Je ne sais pas s'il y a des questions qui restent. Je suis de retour, je suis connecté.

ALAN GREENBERG : Non. Je crois simplement que maintenant, le feu est allumé ; il va falloir assurer.

JONATHAN ZUCK : Très bien, pas de problème. Donc au CPWG, nous allons commencer à parler des procédures ultérieures.

ALAN GREENBERG : Oui, il faut peut-être attendre de voir ce qu'on va faire. Enfin, vous pouvez déjà commencer à en parler. On verra.
Judith, vous aviez peut-être un commentaire sur les questions de politique ?

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. Qui va s'occuper de l'ITI ? Je sais que cette semaine, c'est un petit peu compliqué.

ALAN GREENBERG : Je crois que c'est moi, mais je me trompe peut-être.

JUDITH HELLERSTEIN : Et cela, c'est pour vendredi ?

-
- ALAN GREENBERG : Evin, est-ce que vous pouvez nous dire ce qu'il en est ?
- EVIN ERDOĞDU : Donc la période de commentaires se terminera le 27 juillet, donc lundi prochain.
- ALAN GREENBERG : Et il me semble que c'est quelque chose dont je dois m'occuper. C'est cela ?
- EVIN ERDOĞDU : C'est cela. Je ne vois pas mais je crois que c'est cela. Alors n'oubliez pas que l'on ne va pas commenter sur tout en ce qui concerne l'ITI. C'est des commentaires spécifiques. En fait, le 27, c'est vendredi, pardon. Bon, on sera peut-être un peu en retard et si c'est le cas, on demandera la permission.
- JUDITH HELLERSTEIN : Oui.
- ALAN GREENBERG : Je crois qu'on a perdu Judith.
- JUDITH HELLERSTEIN : Non, non, j'ai baissé la main. Je souhaite quand même dire quelque chose. Non, c'est bon.
- ALAN GREENBERG : Alors je ne sais pas s'il y a des gens qui souhaitent faire des commentaires là-dessus. Si c'est le cas, inscrivez-les – vos commentaires – sur le wiki.
-

JAVIER RUA-JOVET Oui. Je voulais simplement rappeler aux membres de la piste de travail, à toute personne qui souhaite nous rejoindre que nous avons un appel de prévu dans quelques heures, le 25 juillet à 1:00 du matin chez moi. Donc voilà, c'était simplement pour vous rappeler cela et vous inviter.

ALAN GREENBERG : D'accord. Ce n'est pas de cela qu'on parlait, mais c'est important aussi. Merci.

Alors, y a-t-il d'autres commentaires sur les politiques ? Très bien. Donc si personne ne lève la main, c'est à vous Evin pour les adhérents.

EVIN ERDOĞDU : Alors en ce qui concerne les ALS, comme vous le voyez, il y a une nouvelle ALS accréditée par l'ALAC pour LACRALO. Donc nous avons maintenant 229 ALS, deux ALS de plus qui sont attendues d'avis régional de leur RALO et six candidates en cours d'approbation, de feedback sur des questions qui sont également inscrites à l'ordre du jour. Et en ce qui concerne les individus, nous en avons 76, une demande d'AFRALO. Et donc nous en parlerons lors du prochain appel d'AFRALO. Il y a également une orientation qui aura lieu la première semaine d'août. Merci.

ALAN GREENBERG : Étant donné notre nouvelle focalisation sur les personnes dans les ALS et pour tout ce qui est non-affilié, ce serait bien de voir les

chiffres augmenter davantage que cela. C'est simplement mon souhait.

Ensuite, les rapports de liaisons des RALO, d'autre chose qu'il faut considérer ? Les rapports sont en général envoyés électroniquement. On espère qu'ils seront lus. Lorsqu'il y a des questions, n'hésitez pas à lever la main. Je vois que Javier souhaite prendre la parole ?

JAVIER RUA-JOVET : Non, non, c'était une vieille main.

ALAN GREENBERG : Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voulais faire un commentaire sur le point précédent, sur la révision des ALS et des membres individuels. Pour ce qui est de membres, Evin, est-ce que vous demandez les chiffres pour l'Europe ? Parce que là, je crois que ces chiffres sont anciens pour l'Europe.

EVIN ERDOĞDU : Je vais faire un suivi pour confirmer avec les personnes qui s'en chargent. Cela, c'est sur le site que j'ai trouvé ces informations. Donc nous en parlerons séparément.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Alan. En ce qui concerne la liaison ALAC à la GNSO...

ALAN GREENBERG : Excusez-nous, nous avons un bruit.

CHERYL LANGDON-ORR : Les activités lors de la dernière réunion ICANN, donc l'ICANN62, ont été complètement différentes du point de vue du conseil de la GNSO. Il s'agissait d'une réunion des politiques et le conseil de la GNSO a en fait changé son approche des réunions et a consacré de grandes périodes de temps au processus d'EPDP en cours.

Nous avons également parlé de l'EPDP, de la spécification temporaire et je pense que le mécanisme a été très efficace. Peut-être que l'ALAC pourrait justement traiter les réunions pendant l'année de manière un petit peu différente. Je pense que ce serait intéressant comme méthode de renforcement des capacités.

Mais en dehors de cela, je voulais également faire un compliment à toutes les personnes ALAC, At-Large qui se sont impliquées de manière très positive dans les ateliers pour les procédures ultérieures en particulier, mais également pour d'autres sujets plus généraux. Le travail lors de la piste de travail numéro 5 a été excellent et puis aussi, pour les pistes de travail 1 à 4. Le travail est excellent dans ce domaine.

Pour ce qui est de la réunion de juillet, je crois que la seule chose qui était à l'ordre du jour, c'était le lancement du processus de développement des politiques accéléré, qui donc maintenant est confirmé. Je suis responsable présidente de ce processus. Mais il y a eu également une autre motion qui est passée. Nous avons reçu le rapport définitif OIG OING du groupe de travail PDP sur les mécanismes. Et donc nous allons maintenant regarder ce rapport

et nous en occuper lors de la réunion du mois d'août. Une des premières choses que nous devons faire, c'est de voir quels sont les problèmes de correspondance par rapport à ce qui est dans le rapport. Nous allons travailler avec le GAC et avec le conseil consultatif.

ALAN GREENBERG : Merci Cheryl. Comme je n'ai jamais travaillé sur les droits d'EPDP, est-ce que c'est des recommandations d'ajustement uniquement ou est-ce que ce sont des changements significatifs ?

CHERYL LANGDON-ORR : Ce qui est recommandé, c'est ce qu'on pourrait considérer comme des changements de substance du point de vue du GAC parce qu'il y a deux options possibles, si je me souviens bien, sur la question de la juridiction des OIG. Le GAC a des commentaires qui ont été inclus dans le rapport initial du processus. Donc la question de l'immunité juridictionnelle, c'est encore quelque chose qui doit être réfléchi et mieux travaillé. Il faut noter que le groupe de travail du PDP a vraiment énormément travaillé pour aligner les droits des OIG avec des titulaires de noms de domaine. Et donc je crois qu'il y a cinq ou six recommandations et quelques déclarations minoritaires également.

ALAN GREENBERG : Très bien. Je cherchais juste à avoir une présentation d'ordre général.

Yrjö, allez-y, vous avez la parole.

YRJÖ LANSIPURO : Donc depuis Panama et Porto Rico, nous avons fait une première version de suivi avec une déclaration conjointe entre l'ALAC et le GAC en ce qui concerne la participation inclusive. Donc c'est quelque chose que nous avons essayé de rédiger de manière à ce qu'on puisse en discuter à la fois au GAC et à l'ALAC avant la prochaine réunion à Barcelone.

ALAN GREENBERG : Merci. Il y a une conversation. Je ne sais pas s'il y a un problème, si quelqu'un est en train de parler, c'est une ligne d'interprètes qui est en anglais. On va écouter, on va sûrement arriver à voir qui sait. Non ?

S'il n'y a pas d'autres commentaires sur les rapports, nous passons au point suivant, qui est donc la demande des dirigeants de RALO en ce qui concerne l'équipe de révision du CROP. Donc c'est Olivier qui va présenter ce point.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan.

L'équipe de révision CROP, en fait, c'est une équipe en deux parties avec les mêmes membres qui font partie de l'équipe de révision et qui font la révision de chaque candidature, de chaque RALO pour donc un CROP. Il y a également des représentants de l'autre côté qui sont des représentants de comités qui sont enregistrés auprès du personnel de l'ICANN et qui sont en fait les

liaisons pour chacune des RALO de manière à pouvoir communiquer avec le personnel de l'ICANN, etc.

Ce que nous proposons dans les RALO, c'est en fait d'éliminer cette équipe de révision CROP. Donc le comité aurait toujours des représentants qui entreraient en lien avec le personnel CROP, mais le comité n'effectuerait plus la tâche de révision des demandes présentées par les différentes RALO. Ceci veut dire que pour moi, en tant qu'EURALO, je ne reverrai plus les demandes EURALO, les demandes AFRALO et vice versa. Donc chaque RALO s'occuperait de ses propres demandes et bien sûr, les demandes qui sont présentées sont présentées de manière à ce que de toute façon elles soient vérifiées par le personnel CROP. Donc s'il y a des problèmes de règles, cela, c'est des règles, etc.

Donc étant donné que ce comité a été créé par l'ALAC, les demandes des RALO et les demandes des personnes qui sont impliquées dans le CROP, c'est donc de demander si l'équipe de révision CROP peut être éliminée. Merci

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup Olivier. Je crois que ceci a été créé lorsque vous étiez président. Donc peut-être que vous devriez le savoir, mais peu importe. J'espère que j'ai compris ce que vous avez demandé. Mais après, vous m'avez perdu. Donc vous avez dit que le groupe existerait mais qu'il ne reverrait pas les demandes. C'est bien cela ?

Alors ce que je suggèrerais, c'est que vous avez cinq coordinateurs qui devraient donc discuter, avoir une téléconférence et en fait, l'idée, c'est qu'il n'y aurait plus de comité, il n'y aurait plus d'équipe de révision faite. Est-ce que j'ai bien interprété ceci ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. À ce que je sache, il y a dix coordinateurs qui sont les mêmes membres que ceux de l'équipe de révision. Donc si l'on veut réduire la quantité de coordonnateurs de dix à cinq ou si l'on veut maintenir la même composition du groupe, et bien c'est de cela qu'il faut discuter. Le terme n'est apparu qu'après l'équipe de révision. Donc je ne suis pas tout à fait d'accord de quand est-ce qu'on a commencé à parler de coordinateur. L'équipe de révision du CROP, à un moment donné, était composée de cinq membres de sensibilisation et participation et cinq de budget. Donc je ne suis pas sûr de quand ils sont devenus coordinateurs comme tel avec ce titre. Mais cela n'a aucune importance. Je voudrais savoir si vous avez des tâches que vous prévoyez que ces personnes doivent faire en tant que groupe, des tâches réelles.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Je pense à voix haute. Je ne sais pas en tant que groupe, mais ce serait bien que ces personnes aient la capacité de se parler sur une plateforme et de pouvoir s'adresser au personnel du CROP comme un seul groupe plutôt que de le faire chacun de sa part.

ALAN GREENBERG : D'accord. Donc je suggère que l'on demande à l'ALAC de supprimer l'équipe de révision du CROP. Et si vous voulez avoir une liste de diffusion à travers laquelle vous pouvez communiquer au nom du groupe, peut-être que vous pourriez vouloir considérer cela.

On a une liste d'intervenants de que je vais suivre. Tijani ? Judith, vous aurez votre tour plus tard. Tijani, on ne vous entend pas. Judith, allez-y en attendant que Tijani puisse prendre la parole.

JUDITH HELLERSTEIN : Pardon. On n'est pas tout à fait clair.

ALAN GREENBERG : Attendez Tijani. On a Judith. Je vous donnerai la parole un peu plus tard.

JUDITH HELLERSTEIN : Tijani, je suis en train de parler. Vous aurez votre tour après.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on pourrait s'il vous plaît envoyer un message à Tijani pour lui faire savoir ?

JUDITH HELLERSTEIN : Il est nécessaire pour les candidatures de CROP d'avoir des applications. Donc pour chaque RALO, il faut approuver la candidature et puis leur indiquer de s'adresser, pour l'approbation, à [inintelligible]. Ce que disait Olivier est que la discussion et la capacité des agents de liaison de CROP pour approuver ou désapprouver les candidatures d'autres RALO est ce

qui est en train de remettre en question, non pas les agents de liaison de CROP qu'on appelle les coordinateurs. Sur le lien que nous a envoyé Silvia, on disait coordonner. Donc peut-être que cela devrait être modifié.

ALAN GREENBERG : Merci Judith. Si on les appelle agents de liaison ou coordinateurs, je pense que ce doit être décidé par rapport à la RALO et avec le CSG mais non pas avec les autres RALO comme responsabilité formelle. Je pense que c'est cela le message que nous donne tout le monde.

Tijani, est-ce que vous pouvez prendre la parole maintenant ?
Bien on passe à Alberto maintenant.

ALBERTO SOTO : Suite à la question de Judith, je comprends encore moins. Pour donner un exemple en ce moment pour une ALS, c'est un projet de CROP, je l'ai envoyé à mes dirigeants de RALO. La RALO va alors analyser, l'envoyer à l'équipe CROP. Si elle l'approuve, elle l'enverra à l'ECSG. Ce que je ne comprends pas vraiment, c'est la différence entre ce que Judith a expliqué et le processus actuel.
Merci.

ALAN GREENBERG : Personne ne parle ou je suis déconnecté ?

JUDITH HELLERSTEIN : Si vous me le permettez Alan, c'était une question pour moi.

ALAN GREENBERG : Allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN : D'accord. Donc la réponse est que...

ALAN GREENBERG : On ne vous entend plus.

JUDITH HELLERSTEIN : La réponse à la question d'Alberto est qu'à l'heure actuelle, on a une mesure supplémentaire. C'est la mesure que nous avons avant de pouvoir le présenter à l'ECSG.
On vous entend Tijani. C'est bon.

ALAN GREENBERG : Je pense avoir bien compris, Judith. J'essaierai de résumer une fois que Tijani aura parlé.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que vous m'entendez ? Allô ? Le coordinateur de programme, Alan, fait partie du programme CROP. Le programme CROP dit que chaque unité constitutive, NCUC, NCSG dans le cas de la GNSO et chaque RALO, doit désigner un ou deux coordonnateurs. Cela a été toujours comme cela. Cela n'a rien à voir avec l'équipe de révision CROP. Ces deux personnes sont les coordinateurs officiels du programme. L'équipe de révision a été créée pour harmoniser, en fait. Il faut que le coordinateur n'ait pas un choix ; c'est une obligation. En l'absence d'un coordinateur, le programme ne fonctionnera pas. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Donc pour résumer, il me semble que l'association d'Olivier était que les présidents des RALO en coordination avec le personnel de sensibilisation et de participation de chaque RALO ont conclu qu'il n'est plus nécessaire d'avoir un groupe central qui examine les candidatures de toutes les régions. C'est l'équipe que nous appelons l'équipe de révision de CROP. Nous ne parlons pas ici d'autres structures qui soient nécessaires. On dit tout simplement que l'équipe de révision du CROP n'est plus nécessaire. Le personnel des finances, de budget, de participation et de sensibilisation ne doit plus être appliqué à ce travail. C'est ce que nous sommes en train de dire. Y a-t-il des désaccords là-dessus ? Cheryl, allez-y s'il vous plaît.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Alan. Je ne suis surtout pas en désaccord avec cela. J'allais tout simplement dire qu'en fait, lorsque nous avons formé l'équipe des révisions, la nature du programme CROP était tout à fait immature et ce n'est plus le cas. Ce programme a mûri maintenant. Les règles liées ont été mises à jour. On n'aura plus de problème d'équité, d'équilibre. Donc je suis moi-même pour la suppression des activités de l'équipe de révision pour que cette équipe ou cette entité que l'on connaît comme équipe de révision soit supprimée. Merci

ALAN GREENBERG : Merci. Judith, est-ce que vous avez des ajouts là-dessus ?

JUDITH HELLERSTEIN : L'équipe des révisions et les coordinateurs ou agents de liaison du programme en ce moment sont les mêmes, mais il nous faut pourtant toujours des agents de liaison. Et je pense que cela devrait être manifesté. Il est utile d'avoir une équipe de révisions, surtout parce que cela aide l'At-Large à garder [inintelligible], dans le sens que lorsqu'il y a des erreurs, grâce au coordinateur, on peut les voir avant qu'elles arrivent aux personnes chargées de prendre des décisions pour le CROP, ce qui serait négatif pour nous ou pour notre image. Et je pense que c'est cela, l'intérêt.

ALAN GREENBERG : Oui, je pense que le CROP a dit qu'il était prêt à faire un travail responsable sans les contributions des autres RALO. C'est pour cela qu'ils ont demandé à ce que l'équipe de révision soit supprimée.

Je vais maintenant céder la parole à Olivier puis Sarah et la queue sera conclue.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense que vous avez tout à fait raison. Il faut éliminer l'équipe des révisions de CROP mais maintenir les coordinateurs. Merci.

ALAN GREENBERG : Oui. Et qu'ils s'appellent coordinateurs ou agents de liaison ou [inintelligible] pour coordonner pour communiquer n'est pas un problème. Si ces coordinateurs ont besoin de communiquer ensemble, on prendra les dispositions nécessaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est l'ICANN qui a dit qu'ils s'appellent coordinateurs de CROP. On ne peut pas changer leur nom.

ALAN GREENBERG : Il y a d'autres personnes qui ont suggéré qu'on change leur nom. On ne va pas en discuter. Maritza a levé la main et je crois qu'on va fermer la queue, donc soyez bref s'il vous plaît Maritza si vous avez une intervention à faire.

MARITZA AGUERO : Ma question est spécifiquement en ce moment au sein de LACRALO, on a le problème que deux personnes ne font plus partie d'une équipe de CROP. Donc la question est comment pourrions-nous centraliser ces informations ? Comment désigner de nouveaux membres qui puissent réviser ces questions de manière responsable sachant tout simplement qu'il s'agit d'une demande de la communauté ? Quand ils ont présenté cette demande, s'il faut qu'ils évaluent et s'il y aura une réponse de l'ACSG. Est-ce que vous pourriez répondre à ces questions ? Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Maritza. Que je sache et vous me corrigerez si je me trompe, les personnes responsables de gérer les équipes de révisions de CROP, les demandes de CROP pour chaque RALO sont sélectionnées par les dirigeants de cette RALO. Et si vous faites partie de cette équipe de dirigeants, vous devriez pouvoir dire qui

fait cela en ce moment. Autrement, vous aurez un grand problème. Et dans ce cas-là, il faudrait qu'on en discute en privé. En ce moment, je vais donc présenter cette question à l'ALAC. Est-ce que le personnel pourrait confirmer combien de membres de l'ALAC sont connectés à cet appel ?

GISELLA GRUBER : Alan, les 15 membres de l'ALAC présents sont connectés à cet appel.

ALAN GREENBERG : Merci. Olivier, vous avez relevé la main avant que je pose la question à l'ALAC ? Vous souhaitez prendre la parole ? Olivier ? Il a baissé la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'était une ancienne main. Pardon, je m'excuse.

ALAN GREENBERG : Donc la question que je pose à l'ALAC est si l'on devrait supprimer l'équipe de révisions de CROP, groupe qui a été confirmé pour faire une révision des demandes APRALO avant de les présenter à l'ACSG. C'est une demande des cinq RALO et que je sache, il n'y a pas eu de soutien généralisé pour le maintien de ce groupe et c'était une question qui a clairement été problématique au cours des dernières années, surtout vu qu'il y a différentes personnes qui considèrent ce qu'ils devraient faire. Donc c'est cela la question que je pose à l'ALAC, si nous allons supprimer l'équipe des révisions ou pas. Est-ce qu'ils sont appropriés pour gérer les

discussions, pour discuter de toutes ces questions ? Y a-t-il quelqu'un qui souhaite s'abstenir de répondre à cette question ? Non ? S'il n'y a aucune abstention, je vais demander s'il y a des objections. Il paraîtrait qu'on n'a pas d'absentions et pas de vote en opposition, donc je considère que tous les membres, tout l'ALAC est d'accord et donc le vote est approuvé à l'unanimité. Merci. Cela fait du bien d'avancer.

On est un peu en retard. Il va falloir qu'on compense un peu parce qu'il faut que je parte à l'heure pile et j'espérais pouvoir finir avant l'heure même.

La question suivante était problématique depuis un certain temps, c'est la ratification et la sélection des délégués au NomCom pour la période du comité de nomination 2018-2019. Vous vous souviendrez qu'il y avait des questions qui avaient été soulevées par des membres de l'ALAC qui s'inquiétaient par rapport au fait que certains des candidats qui étaient suggérés par les RALO pouvaient ne pas être appropriés. On a eu une réunion à huis clos à Panama et on a pris une décision en peu de temps. Et peu après la fin de cette réunion, il y a eu des personnes qui déclaraient qu'elles n'étaient plus d'accord avec le consensus atteint et qui voulaient faire quelque chose d'autre.

Par conséquent, on n'a pas suivi la décision qui a été prise lors de la réunion à huis clos. L'ALT a discuté de cette question lors de la réunion le vendredi suivant la fin de la réunion de l'ICANN. L'ALT a pris la décision de comment avancer. Et pour ratifier que j'avais

bien pris note de tous les détails avec l'ALT, il y a eu un désaccord au sein de l'ALT par rapport à la manière dont l'équipe voulait procéder.

Hier, lors de la réunion de l'ALT, j'ai essayé de parvenir à un autre accord similaire à notre premier accord à partir de différentes discussions individuelles qui ont été tenues entre temps. Et on a vu une séparation de deux-trois. On pourrait avoir un membre de l'ALT qui soit en désaccord au moment de faire une recommandation à l'ALAC. Mais vu qu'on a deux membres en désaccord, je ne crois pas que la recommandation de l'ALT soit suffisamment ferme pour dire qu'il s'agit d'une recommandation de l'ALT. Donc on a ici un problème. À partir des discussions, il semblerait que vu qu'il y a eu un certain niveau de controverse là-dessus, si nous allons désigner quelqu'un comme délégué au NomCom, c'est un travail très très important. Donc le dilemme est que si nous allons désigner quelqu'un, il devrait être une personne qui compte sur le soutien de l'ALAC. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'il ait le soutien unanime mais qui ait un soutien solide.

L'ALT a recommandé une super majorité de deux-tiers. Il y a eu un désaccord par rapport à s'il s'agit des deux-tiers de l'ALAC ou s'il s'agit des deux-tiers des personnes ayant voté. Vu les absentions, les manques de vote, ces absentions ou ces résultats peuvent varier énormément. Je vais demander au personnel de mettre à

l'écran le document que j'ai fait circuler qui fait partie de l'ordre du jour.

Donc nous avons deux options aujourd'hui qui sont proposées à l'ALAC. Premièrement, de laisser le président décider de la méthodologie que l'ALAC utilisera pour la sélection des délégués au NomCom. C'est similaire à l'autre option, donc il n'y aura pas de gros débat. Vous déléguez ceci et je m'en charge. Je ne peux pas aller à l'ALT et demander une recommandation de l'ALT parce que l'ALT en fait est divisé. Si l'ALAC décide aujourd'hui qu'on ne souhaite pas que je m'en charge, que ceci soit délégué à moi, à ce moment-là, je demande à l'ALAC de voter pour sélectionner soit l'option A, soit l'option B. L'option A et l'option B, ce sera donc pour la sélection des personnes, donc un vote par région. Il faudra qu'il y ait ratification, donc nomination d'une personne au NomCom. Il faudra qu'il y ait une super majorité et la différence entre les deux options, c'est ce sur quoi l'ALT s'est mis d'accord. Donc dans l'option A, il est marqué qu'il faut que ce soit ratifié avec une super majorité de l'ALAC, donc actuellement 15 personnes, cela veut dire dix personnes qui votent pour. L'option B, on utilise la règle standard de la super majorité de ceux qui votent. Notre règlement intérieur nous dit que dans un vote tel que celui-ci, le vote n'est pas valide s'il n'y a pas cinq personnes qui votent en disant soit oui, soit non. Donc la super majorité de cela, c'est-à-dire que quatre personnes à l'ALAC, il faut donc qu'il

y ait un nombre suffisant de personnes qui votent. À ce moment-là, la personne peut être proposée au NomCom.

Donc je demande maintenant aux personnes qui souhaitent parler et ensuite, je demanderai à l'ALAC ce que l'ALAC préfère, l'option 1 ou l'option 2. L'option 1, je décide et l'option 2 dit qu'il y aura un vote pour l'ALAC. L'ALAC choisira soit 2.A, soit 2.B. Voilà. Je vous donne la parole maintenant. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Alan. Tout d'abord, peu importe qui sera sélectionné – enfin qui, c'est important mais bon.

ALAN GREENBERG : Oui, on est tous les deux dans la même situation, Sébastien. Je comprends, je comprends.

SÉBASTIEN BACHOLLET : À mon avis, la première question, Alan, c'est en fait un vote par membre et pas un vote par région. Si je comprends bien.

ALAN GREENBERG : J'aimerais clarifier, Sébastien. Ce que vous voulez dire ici, c'est que lorsqu'on arrive au moment du vote où on va dire soit oui soit non pour un candidat, il y aura donc cinq votes individuels. Il y aura un vote séparé pour chaque candidat. Donc vous pourrez choisir de ne même pas voter par exemple pour un candidat d'une région et voter pour le candidat d'une autre région. Donc il y aura cinq votes. Donc en fait, au total, il y aura 15.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui mais moi, je n'avais pas bien lu ; j'avais lu l'inverse en fait. Mais je suis d'accord avec ce que vous venez d'expliquer.

Par contre, ce que je voulais dire, c'est que j'espère que quelle que soit la décision, il y aura un vote. Dans la situation dans laquelle on est, je comprends. Mais je voulais simplement dire que je n'aime pas quand on en arrive à une décision et qu'en dehors de la réunion, on change la décision. Si on souhaite changer la décision, il faut nous retrouver, retrouver les mêmes personnes ensemble pour expliquer pourquoi est-ce qu'on a changé la décision. Moi, j'avais des raisons à donner pour qu'on ne change pas la décision. Je n'ai pas expliqué à personne ma logique, et je ne peux pas le faire parce qu'on n'est pas dans une salle close. Mais je pense que c'est un mauvais précédent que ce soit des personnes différentes qui changent la décision. Pour moi, ce n'est pas une bonne idée.

Ensuite dernière chose, au Conseil, je sais que ce n'est pas forcément la meilleure approche mais en principe, au Conseil, l'abstention, c'est considéré comme un vote non.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est le cas dans d'autres parties de l'ICANN. Mais c'est un petit peu unique chez nous. La seule option, c'est pour la sélection des présidents de l'ALAC où il y a des règles différentes. Il y a peut-être d'autres cas d'ailleurs mais les règles disent qu'il faut absolument une majorité des membres de l'ALAC. Donc on ne

compte que les oui pour voir si c'est accepté ou pas. À la fois les absentions et les non ne sont pas des oui.

Alors que je passe la parole à Tijani, j'aimerais clarifier quelque chose. La décision de la séance à huis clos, lorsque je parle de cette décision, en fait la préoccupation qui a été soulevée après la réunion, c'est qu'on avait fait quelque chose de mal approprié pendant la réunion. [inintelligible]. Nous avons en fait quelque chose qui n'était pas adapté dans la réunion à huis clos et c'est pour cela qu'il y a eu un problème. La décision n'était pas officielle. C'était une décision que nous avons eue à l'ALT. En fait, nous ne sommes pas arrivés à une conclusion. Donc ce n'est peut-être pas aussi affreux que ce que j'aurais pu mentionner.

Tijani, allez-y. Tijani, nous ne vous entendons pas. Ah, ça y est. Allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Alan. Alors tout d'abord...

ALAN GREENBERG : Désolé, nous n'entendons pas Tijani. Il faudrait expliquer à Tijani que nous ne l'entendons pas bien.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que vous m'entendez maintenant ? Alan ? Très bien.
Alors tout d'abord, je ne suis pas d'accord avec un vote par région. C'est une décision de l'ALAC avec 15 membres. Donc les membres doivent voter d'abord. Deuxièmement, la super majorité est d'accord avec le vote de l'ALAC dans son ensemble.

ALAN GREENBERG : Je pense que nous avons encore perdu Tijani. Attendez, je vais déjà répondre à sa première question dans le chat.
Sébastien, vous avez la main levée ? Allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci beaucoup. En fait, c'est la même question que ce que j'ai posé au début. Je voulais vous poser une question. Est-ce que nous savons qui sera le président du NomCom ? Sinon, quand est-ce que nous aurons cette information ? Je pense que c'est un élément important pour prendre une décision. Merci. Et je pose cette question parce que vous avez affiché quelque chose qui est un petit peu obscur dans le document que vous avez envoyé. C'est pour cela que je pose cette question. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Ce n'était pas du tout lié au NomCom. Je sais ce à quoi vous faite référence. Il n'y avait pas d'implication du NomCom [inintelligible] dans ce document. Excusez-moi, j'ai du mal à suivre où nous en sommes. Donc Sébastien, vous avez soulevé deux problèmes ou un seul problème ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'était une question avec deux points mais en fait, la vraie question est est-ce que nous savons qui est le futur président ?

ALAN GREENBERG : Oui, c'est cela, c'était la première question. Donc nous savons qui est le président élu mais [inintelligible] ici présent, je ne pense pas

que le Conseil d'Administration l'ait approuvé comme président du prochain NomCom. Apparemment, il devrait être approuvé. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le cas. Mais est-ce que Leon pourrait confirmer si oui ou non il a été approuvé ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : En fait, je parle surtout du président suivant.

ALAN GREENBERG : Donc vous parlez du prochain président élu ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui parce que c'est de lui qu'il s'agit.

ALAN GREENBERG : Non, je ne pense donc pas que le prochain président élu a été sélectionné. Je crois que les candidats ont soumis leur candidature, mais je crois que c'est tout.

Donc puisque personne n'a rien à dire, ceux qui sont présents sur Adobe Connect, ceux qui sont présents sur l'appel, est-ce que vous pouvez donc cocher si vous êtes pour l'option 1, donc vous me demandez à moi de choisir la méthodologie ? Donc vous pouvez choisir 2.A ou 2.B. Donc j'ai demandé aux gens soit de choisir l'option 1, soit de choisir l'option 2. Donc il y a une personne qui ne veut pas d'autre vote et une personne qui veut un vote, qui a donc mis une croix. Alors je ne vais pas voter personnellement. Je vais donc demander aux membres du personnel de me donner le total ou de me dire s'il y a des membres qui n'ont pas voté.

HEIDI ULLRICH : Donc nous avons actuellement un, deux, trois, quatre pour l'option 2.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai écrit dans le chat mon vote, 2.A.

ALAN GREENBERG : On vote sur 1 ou 2. Et pour choisir le A et le B, ce sera sous forme de vote pas pendant l'appel. Donc vous votez pour 2, Tijani. Donc Tijani est un « X », une croix rouge, ainsi que Javier. Il y a deux personnes qui parlent en même temps. Je crois qu'il y a Seun qui cherchait à parler peut-être ?

SEUN OJEDEJI : Oui. Pour moi, c'est 2.

ALAN GREENBERG : Donc 2 pour Seun. Est-ce qu'on peut avoir le total s'il vous plaît ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Dix contre cinq, donc dix croix rouges et cinq coches vertes.

ALAN GREENBERG : Très bien. Donc nous allons passer à un vote sur le A ou le B, donc c'est quelque chose qui vous sera envoyé dans les quelques jours à venir. Merci beaucoup. Donc nous avons donc terminé sur ce point.

Alors le point suivant, les liaisons ALAC qui sont sélectionnées une fois par semaine... Non, ce n'est pas une fois par semaine. Pardon, désolé, mais parfois, on a vraiment l'impression que cela passe

très vite. C'est tous les ans. Donc j'ai envoyé un courriel hier soir. J'espère que vous avez eu l'opportunité de le lire. Si vous êtes tous d'accord, on pourra prendre une décision maintenant. Si vous n'êtes pas à l'aise, on peut faire un appel à consensus plus tard. Je vais d'abord vous expliquer un petit peu de quoi il s'agit et je vous dirai ensuite où nous en sommes.

Nous avons donc quatre liaisons à la ccNSO, au SSAC à la GNSO et au GAC. Deux, Barrack et Andrei, viennent d'être nommés.

Désolé, petite interruption technique.

Alors nous revenons aux liaisons. Nous avons quatre liaisons, deux qui ont été nommées il y a quelques mois. Donc nous n'allons pas essayer de trouver des remplacements pour Tijani et Barrack, il est peut-être un peu trop tôt, sauf s'il y a des gens qui pensent que leur travail est affreux. Personne ne me l'a dit, donc si c'est le cas, n'hésitez pas à me le dire. J'ai dit Andrei et Barrack. Ce n'est pas Tijani et Barrack, c'est donc bien Andrei et Barrack.

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai fait une erreur, je crois, dans les noms.

ALAN GREENBERG : Alors je m'excuse. Les deux liaisons ccNSO, nous avons Barrack Otieno et Andrei Kolesnikov pour le SSAC. Donc je ne pense pas que – enfin personne ne m'a dit qu'il fallait se débarrasser d'eux dans l'immédiat. Donc j'imagine que nous allons les renommer. Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, n'hésitez pas à me le dire, mais il faut vous manifester rapidement.

Les deux autres liaisons sont à ce poste depuis deux ans. Cheryl, cela fait deux ans qu'elle est là et Ariel, cela fait plus de deux ans, deux ans et deux-tiers. Donc est-ce qu'on va renommer ces personnes ou est-ce qu'on va faire une nouvelle nomination ? À mon avis, si je ne me trompe pas, tous les deux font un excellent travail. Cela a été évident parce qu'en dépit de notre problème de satisfaction par rapport à l'EPDP, nous avons deux sièges, deux suppléants et il y avait une possibilité très claire à un moment que les choses auraient pu changer. Ce n'est pas quelque chose qui est réservé à Cheryl, mais je crois que son travail est en partie la raison de tout ceci. Cheryl a travaillé dans des situations très difficiles et le niveau d'entente entre la liaison ALAC et le conseil de la GNSO est un peu complexe. Et ce n'est pas une question de personnes, c'est une question d'organisation au niveau de la structure. Les temps sont durs. Et je ne pense pas que cela soit dû à la personne pour être très clair. Je crois que passer à une autre liaison actuellement serait en fait complètement inadapté. Il nous faut une certaine stabilité.

En ce qui concerne le GAC, la nomination récente de la liaison du GAC, c'était quelque chose qui, il y a un an, n'était pas possible, qui avait été suggéré et on nous avait dit que ce ne serait pas possible. Et maintenant, cela s'est produit. Donc je crois qu'on peut attribuer ceci en partie au travail de Yrjö avec le GAC. Donc j'aimerais lancer la discussion pour voir ce que vous pensez de ceci.

HOLLY RAICHE : Donc je serais pour le maintien de la situation actuelle mais je crois qu'il faudra peut-être l'année prochaine vraiment voir s'il ne faudrait pas changer... Il ne s'agit pas d'une nomination. C'est donc une deuxième nomination.

ALAN GREENBERG : Très bien.

J'aimerais faire un commentaire par rapport à ce que vient de dire Holly par rapport à la révision de l'At-Large qui est stagnante. La révision de l'At-Large, certes, de temps à autre, il y a des personnes qui sont là pendant longtemps. Dans la plupart des cas, on peut montrer que ces gens-là ont fait un bon travail. Alors pour moi, le poste de liaison est un poste critique. Et on ne va pas simplement se débarrasser de la personne simplement parce qu'elle est restée longtemps. Si la personne fait un bon travail, et bien je pense qu'il faut réfléchir au fait de les garder. C'est quelque chose qui est important. Il est important de se poser la question. Cela ne veut pas dire qu'on va garder la personne pendant très longtemps. Nous avons des limites mais personnellement – et c'est simplement mon opinion personnelle –, je ne pense vraiment pas qu'il faille imposer des limites. Et faut d'ailleurs vraiment faire une introspection pour voir si oui ou non la personne fait bien son travail. Donc ce n'est pas un renouvellement automatique simplement [inintelligible] que c'est

des années mais ce n'est pas non plus un rejet immédiat simplement parce qu'il y a un certain nombre d'années.

Alberto, vous avez levé la main ? Alors allez-y.

ALBERTO SOTO :

Je comprends tout à fait ce que vous avez dit, Alan. Je crois qu'il faut des gens d'expérience, des liaisons qui ont de l'expérience. Donc ma suggestion, c'est si vous avez quelqu'un d'autre qui est capable d'absorber les connaissances, c'est cela la question. C'est vraiment l'important parce qu'en fait, la personne qui va les remplacer va devoir être quelqu'un qui a les connaissances nécessaires.

ALAN GREENBERG :

Merci. Effectivement, c'est quelque chose qui a été suggéré, c'est ce qu'on a fait dans plusieurs cas. Je dois vous dire cependant que par exemple, si on dit si on avait quelqu'un qui suivait Cheryl pendant l'année à venir, l'attente sera sans doute que cette personne deviendra automatiquement la liaison. Donc dès qu'on a quelqu'un qui suit Cheryl, il faut faire attention parce que ce n'est pas une question de calendrier. Cette procédure ne doit pas être automatique à mon avis. Je crois qu'il faut faire attention de ne pas faire les choses de manière automatique. Parfois, il faut effectivement avoir quelqu'un d'autre mais parfois, la stabilité est préférable.

Alors personne ne s'est prononcé contre une renomination. Il y a des personnes qui ont une objection par rapport à la prise de

décision maintenant ? Ou est-ce que vous préférez procéder par consensus ? Je ne sais pas si Sébastien vous avez levé la main. Est-ce que c'est une vieille main ? Est-ce que c'est une objection ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'ai levé la main parce que je pense qu'il faut lire le chat. Il faudrait que vous lisiez le chat. Tijani a mentionné quelque chose. Il faut également prendre en compte l'appel à nominations, les points de vue. J'aimerais que vous lisiez le chat en même temps. C'est important ce qu'il est en train de dire.

ALAN GREENBERG : Oui. Merci de m'avoir dit ce qui avait été mentionné parce que je n'avais pas vu. C'est difficile de lire et de gérer l'appel en même temps. Donc Tijani souhaite que les nominations soient ouvertes sur quoi ? Sur les quatre postes ou sur deux ?
Est-ce que Tijani a dit qu'il voulait des nominations pour quatre ou deux sur le chat ? Est-ce qu'il a spécifié cela ?

ABDELKARIM BOUKABOU : Est-ce que je pourrais être rajouté à la liste d'intervenants ?

ALAN GREENBERG : Oui mais je voudrais peut-être que l'on réponde à cette question d'abord. Est-ce que quelqu'un pourrait demander cela sur le chat ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Tijani dit 2.A.

ALAN GREENBERG : Non, non. Mais cela, c'était pour l'autre question du NomCom ; c'était une autre question.

HEIDI ULLRICH : Je lui ai demandé et il n'a pas répondu. Il va répondre quand il verra mon message. Ah, il dit seulement 2.

ALAN GREENBERG : Très bien, d'accord. Y a-t-il quelqu'un qui soit d'accord avec Tijani par rapport au fait qu'il faudrait que l'on ait des nominations ? La règle consensuelle est des règles de 80 % par consensus et d'essayer de prendre des décisions par consensus.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui soutienne Tijani, qui soit d'accord avec lui ? Je parle ici de membres qui considèrent que l'on ouvre les nominations.

HOLLY RAICHE : Maureen lève la main.

ALAN GREENBERG : Oui, allez-y Maureen.

MAUREEN HILYARD : Lorsque je pense au rôle pour l'année prochaine, je voudrais qu'il y ait une équipe stable d'agents de liaisons qui connaissent déjà le travail et qui soient au courant du travail qui a été fait dans les différentes unités constitutives. Et je voudrais qu'au moins on puisse établir un rapport au cours de la prochaine année. Donc pour moi, c'est cela le principal. Dans l'avenir, pourtant, j'espère qu'on pourra travailler sur des définitions pour un plan. Et si vous

voulez trouver des raisons pour ce faire, je pense qu'il serait important. Donc en tout cas, pour moi, la préférence serait de maintenir ce groupe dans ce moment même.

ALAN GREENBERG : Merci Maureen. Hélas, on n'a plus vraiment le temps pour cette réunion. On aura un appel à consensus en ligne pour que Tijani et d'autres aient l'occasion de dire qu'ils sont en désaccord avec le consensus. Et Maureen, vous aurez alors l'occasion également de manifester votre désaccord.

Abdelkarim, il me semble, voulait également prendre la parole. Est-ce un commentaire qui est toujours pertinent ?

ABDELKARIM BOUKABOU : Non, je pense que je ne veux plus prendre la parole. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Alors on demandera au personnel de noter l'initiative pour que je lance cet appel à consensus en ligne. Je ne pourrais pas dans les deux prochains jours parce que je ne serai pas disponible. Malheureusement, il est un peu tard. Si on prend du retard, je cèderai la parole à quelqu'un d'autre pour qu'il le préside.

Pour suivre l'ordre du jour, c'est Leon Sanchez qui est censé nous parler de ce qu'il veut. Leon ?

LEON SANCHEZ : Merci Alan. Vous m'entendez correctement ?

ALAN GREENBERG : Oui, on vous entend bien.

LEON SANCHEZ :

Très bien, merci. Je serai bref. Je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps. Je voulais simplement vous informer de la sélection, de la désignation des agents de liaison du Conseil d'Administration auprès du EPDP. Ce sera Chris Disspain et moi-même qui allons nous en occuper. Nous serons les agents de liaison du Conseil d'Administration auprès du EPDP. Je sais qu'on a également des agents de liaison qui ont été désignés pour l'EPDP dans d'autres groupes. Et bien évidemment, il s'agit d'un processus très important qui prendra beaucoup de travail pour tous. Et j'espère que nous pourrons bien faire ce travail dans le temps que nous avons ensemble puisqu'il s'agit d'un travail d'importance pour l'organisation et pour la communauté.

Je voudrais également encourager tout le monde à continuer de travailler au sein du sous-groupe consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je sais qu'il y a eu des membres qui ont suivi de près cela. Je sais que Cheryl est coprésidente du groupe, qu'Alan a également suivi le travail de ce groupe de près. Mais je pense qu'il nous faut plus de personnes qui y participent. C'est essentiel pour l'ICANN comme organisation et pour la communauté étant donné qu'on sait déjà qu'il y avait beaucoup de choses à améliorer dans la prochaine série. Donc si l'on suppose qu'il y aura une deuxième série, il faudrait absolument que l'on apporte des modifications ou que l'on améliore ces domaines dans lesquels nous avons identifié ces

possibilités d'amélioration. C'est pour cela que je vous encourage à suivre le travail de ce groupe à participer et bien sûr, à aider ceux qui ont déjà participé au processus pour qu'ils continuent de fournir leur contribution, de les partager avec l'ALAC. Je pense que cela correspond à l'intérêt des utilisateurs finaux, ce qui est essentiel pour la communauté At-Large.

J'ai également envoyé un courriel à la liste de diffusion concernant un livre blanc sur l'initiative de DAAR. Et je vois que certains membres de l'At-Large ont répondu à ce courriel. Si vous ne l'avez pas déjà vu, il s'agit d'un livre blanc qui a été élaboré par l'organisation ICANN concernant l'utilisation malveillante des noms de domaine. Il y a eu une initiative pour lutter contre cela. Je ne sais plus très bien quel est le nom. On l'appelle DAAR. Bref, l'organisation ICANN a demandé à ce que la méthodologie du DAAR soit révisée. Il y a eu deux membres qui ont déjà partagé leur feedback concernant cette méthodologie et maintenant, l'organisation ICANN demande des contributions de chacune des différentes parties de la communauté. Si je ne me trompe, la date butoir pour cela est le 20 août. Je vous encourage fortement à consulter ce document étant donné que la méthodologie proposée aborde quelques questions qui sont essentielles pour notre mission au sein de l'At-Large. Cela dit que le document aborde l'hameçonnage, la cybersécurité et d'autres questions qui sont dangereuses et qui mettent à risque la mission de l'ICANN. Ces révisions ont été publiées par les experts. Et il me semble que

l'on pourrait bien profiter de l'occasion pour avoir un résultat qui soit enrichissant.

Nous allons tenir un atelier du Conseil en septembre. Nous sommes toujours en train de travailler sur la définition de l'ordre du jour pour cet atelier qui aura lieu à Bruxelles. Et je peux vous dire tout de suite que nous continuerons de travailler sur les objectifs et les buts du Conseil d'Administration pour l'exercice fiscal 2019 ainsi que sur la planification stratégique et sur le plan stratégique du Conseil d'Administration.

Vous vous souviendrez qu'à Panama, on a tenu un nombre de séances pour identifier les tendances et essayer de décider de comment ou de l'avis de la communauté par rapport à ces tendances. Et puis on a essayé de discuter de ces tendances avec la communauté lors de la réunion de Panama. Donc le Conseil d'Administration vérifie ces tendances, y rajoute ses propres tendances et essaie de définir un plan de travail qui sera remis à la communauté pour qu'elle nous fasse parvenir ses contributions, faire remonter ces informations pour que l'on sache comment faire un plan stratégique qui soit utile pour la communauté et qui soit avantageux pour la communauté également. Voilà tout ce que j'avais à partager avec vous. Si vous avez des questions, je n'aurai pas de problème, aucune objection. Je pourrai y répondre. Et je vous rends la parole, Alan.

ALAN GREENBERG : Merci. Y a-t-il des intervenants souhaitant prendre la parole ? Non, pas pour l'instant ? On vous remercie, alors, Leon. Et nous allons avancer. Point suivant, révision d'At-Large. Je céderai maintenant la parole à Maureen ou Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Maureen pourra le faire. C'est elle qui s'en occupe avec le groupe de travail de mise en œuvre.

MAUREEN HILYARD : Oui. On commence à avancer doucement et on travaille sur la préparation de l'organisation pour notre réunion du groupe de travail. Nous avons donc créé un document qui orientera nos travaux. Et nous avons demandé pour ce faire des contributions ou des idées sur comment on pourrait faire pour créer un plan qui nous permette d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. On a également discuté de comment profiter des moyens à disposition au sein du groupe de travail avec le personnel de sensibilisation et de participation, bien que la participation pourrait bien être abordée par le SWG. Alors il y a des dirigeants régionaux, par exemple, qui pourraient communiquer avec leurs membres pour pouvoir avoir autant d'idées que possible, pour que tout soit partagé sur un document de Google et pour que l'on puisse finalement organiser une réunion de l'équipe des révisions au cours de laquelle ces idées et ces propositions puissent être abordées et considérées. Je vous en serais très reconnaissante,

alors, si on pouvait avoir un document contenant toutes ces informations.

Alors, désolé, on n'entend pas très bien.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Maureen. Je crois que la seule chose pour l'instant, nous avons parlé à LACRALO, nous devons parler à NARALO. Alors je ne sais pas, Holly, si on pourra parler à APRALO, mais donc l'idée, c'est de présenter ceci aux différentes réunions qui restent. Merci.

MAUREEN HILYARD : C'est tout, Alan.

ALAN GREENBERG : Je ne peux pas faire défiler le document. Donc je suis sur la première page... En fait, non, je ne veux pas qu'on fasse descendre le document. En bas de la page 1, il y a quelque chose qui m'inquiète un petit peu. C'est dans la mise en œuvre du point politique, le CCWG. Je pense qu'il faut faire attention à ne pas élargir l'envergure de votre travail au-delà de ce à quoi on s'est engagé. Il y a toujours une opportunité d'améliorer les choses. Donc par exemple, vous avez le point numéro 1 dans cette colonne, donc s'assurer que nos déclarations sont différentes et sont présentées de manière standardisée, c'est très bien, ce n'est pas quelque chose qu'il faut enlever. Mais ce n'est pas lié à ce à quoi on s'est engagé. Donc nous avons dit que la question n'était pas valide parce qu'on différencie, on choisit les choses de

manière adéquate. Mais en fait, le site web ne présente pas les choses correctement. Donc il nous faut bien résoudre les problèmes auxquels on s'était engagé, mais ce n'est pas la peine d'ajouter des choses dans le plan de travail d'amélioration de l'At-Large. Donc c'est une suggestion simplement. Ce n'est un gros point dans ce cas, mais cela m'inquiète un petit peu parce que si on étend la liste, à ce moment-là, on aura trop de travail et on n'arrivera pas à respecter les délais.

Quelqu'un d'autre ? Je ne vois pas de main levée. Donc je pense que cela va pour tout le monde. Alors nous allons passer au point suivant, donc l'EPDP.

Ce n'est pas un point de substance. La dernière fois, j'avais parlé à d'autres groupes et donc j'avais expliqué que c'était mardi prochain qu'ils allaient se retrouver. Maintenant, ce n'est pas le cas puisqu'ils ont envoyé un autre Doodle avec d'autres moments. Donc apparemment, le moment du rendez-vous ne convenait pas et du coup, ils ont changé le moment de la réunion. Ils ont envoyé un nouveau Doodle, donc je ne sais pas exactement ce qui va se passer. Mais ils vont se retrouver la semaine prochaine j'imagine. Et j'imagine que ce sera surtout une réunion d'organisation. Cheryl dit le 30, au début, c'était le 31 ; maintenant, c'est le 30, le 1^{er} ou le 2. En tout cas, c'est le dernier Doodle que j'ai vu. J'assume que ce sera une réunion de l'organisation en termes généraux et j'essaie d'établir une méthodologie sur la fréquence

des réunions, voir comment nous allons organiser nos travaux. Mais cela fait partie de mon travail ; c'est à moi d'organiser cela. Olivier, vous levez la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Je voulais simplement parler un peu du groupe de travail sur la politique consolidée étant donné qu'il s'agit du groupe qui soutiendra nos représentants au sein du EPDP. Donc si vous êtes intéressé par ce sujet, la meilleure manière de vous impliquer est d'une part de participer comme observateur si vous avez le temps et d'écouter les appels de l'EPDP. Je sais qu'il y aura la possibilité d'écouter par streaming sans être dans la salle Adobe Connect. Mais si vous avez encore moins de temps pour participer au groupe de travail sur les politiques consolidées, nous allons tenir des appels hebdomadaires, nous allons discuter avec nos représentant qui vont nous expliquer ce qui se passe au sein du groupe, qui vont éclaircir les question que l'on pourrait avoir par rapport à notre communauté. Merci.

ALAN GREENBERG : On nous demandait également comment les suppléants font pour être actifs. S'ils ne sont pas disponibles, si le titulaire n'est pas disponible, le suppléant sera disponible. Il faut qu'on nous dise à quelle date le suppléant ou le titulaire seront disponibles, etc. Donc il faut qu'il y ait un mécanisme pour gérer ce qui n'est pas bien planifié à l'avance. J'espère que l'on pourra prévoir les absences à l'avance. Dans tous les cas. Autrement, il se pourrait

que l'on doit parfois confronter des situations où il y aurait des sièges qui ne seraient pas remplis.

Y a-t-il d'autres questions ? Non ? Si ce n'est pas le cas, je vais rajouter une action à suivre en tant que divers pour revenir sur la discussion des agents de liaison. Et vu qu'il nous reste 15 minutes, peut-être qu'on pourrait compléter cela sans devoir faire un sondage en ligne. Donc je voudrais présenter la motion de Jon, qui était de redésigner les quatre agents de liaison pendant une année supplémentaire et de proposer un appel à consensus à l'ALAC. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite s'abstenir sur cet appel à consensus ? Javier ? Sur ce sujet particulier ou est-ce un autre divers ?

JAVIER RUA-JOVET : Non. Je voulais soutenir la motion de redésigner.

ALAN GREENBERG : Les motions ne doivent pas nécessairement être soutenues à l'ALAC mais merci toutefois. Y a-t-il des absentions ? Je le ferai en tant que vote formel pour que ce soit véritablement clair. Je n'entends pas d'absentions, je ne vois pas de main levée. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite s'opposer à la motion de redésigner les quatre agents de liaison ? Il faut le personnel pour confirmer combien de personnes sont toujours connectées à cet appel.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Vous dites « qui ne souhaite pas ». Peut-être que vous pourriez reformuler la question pour être plus clair.

ALAN GREENBERG : Bien. La motion est de redésigner les quatre agents de liaison de l'ALAC auprès de la ccNSO, la GNSO, le GAC et le SSAC pour une autre année. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite s'abstenir de ce vote ? S'il n'y a pas d'abstention, je voudrais savoir s'il y a quelqu'un qui souhaite voter contre la motion de redésigner les membres pour une année supplémentaire. Tijani met une croix rouge. Est-ce que vous voulez voter contre cette désignation Tijani ? Tijani parle ; on ne l'entend pas pourtant. Peut-être que le chat serait utile. Tijani, si vous voulez voter contre cette motion, veuillez l'écrire sur le chat. Votre microphone ne fonctionne pas.

Alors je vais demander un vote à main levée avec les coches vertes. On a les 15 membres qui sont bien connectés à l'appel. Peut-être qu'une personne pourrait essayer de dire non, donc je vais vous demander de mettre des coches vertes si vous êtes pour la redésignation pendant un an. Donc si vous êtes d'accord, je vais vous demander de voter avec une coche verte. Laissez les coches s'il vous plaît. Je vais demander au personnel de bien vouloir comptabiliser les coches. Pour les membres de l'ALAC qui n'ont pas indiqué de préférences, je vais vous demander de voter. Je vous invite à indiquer votre vote.

HEIDI ULLRICH : Moi, j'ai compté 11 coches, Alan. Est-ce qu'Evin pourrait le confirmer ?

EVIN ERDOĞDU : Moi, je compte 12.

HEIDI ULLRICH : Tijani a voté contre.

ALAN GREENBERG : On a donc 12 pour, un contre. Et qui n'a pas voté ? Qui s'abstient ? Andrei n'est pas comptabilisé, c'est cela ? Cheryl dit qu'elle compte 13 avec Seun. Donc on a 13 plus Andrei plus Tijani. Donc on a 15 à ce moment-là. Est-ce que le personnel pourrait le confirmer ?

HEIDI ULLRICH : Donc on a 13 oui, un non et on n'a pas de réponse d'Andrei. C'est cela.

ALAN GREENBERG : Bien. Je vais demander au personnel de confirmer quel est le vote d'Andrei dans la prochaine journée pour que cela soit enregistré mais en tout cas, la motion était approuvée. Donc félicitations à tous les agents de liaison mais il faudrait toutefois obtenir le vote d'Andrei pour les registres.

Il reste 7 minutes. Je voudrais savoir s'il y a d'autres divers à aborder. Javier, oui, allez-y. Javier a baissé la main. On n'a plus d'autres divers, ce qui veut dire que je vais maintenant clore cet appel. Merci à tous et on se reverra en ligne la semaine prochaine. Merci, au revoir !

GISELLA GRUBER : Merci à tous. La réunion a été ajournée et l'audio sera déconnecté. Veuillez vous rappeler de déconnecter vos ordinateurs et vos téléphones. Ayez une bonne fin de journée ou une bonne journée. Au revoir !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]